Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 62 (1924)

Heft: 16

Artikel: Le thé

Autor: Ozaire, Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-218709

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En apres, comme il plus volontiers le tetin. s'efforce de le tirer, elle doit ayder à l'issuë de son laict en pressant un peu avec la main sa mammelle, afin que l'enfant ne travaille pas tant à la succer. Finalement se doit garder qu'en allaictant l'enfant, le laict ne lui entre dedans le nez. Et quand elle voit que l'enfant vient à tetter avec trop grande avidité, comme un goulu, il est bon qu'elle interrompe l'allaictement en luy ostant le tetin de la bouche, puis le remettant pour éviter crudité d'estomach, tension, (A suivre.) vomissement et douleur.

LE THE

Le thé, cet excellent breuvage, Que l'on dit très rafraîchissant, Sert, et c'est là l'intéressant, De prétexte au bavardage. Un peu partout, dans nos cités, Les dames et leurs jouvencelles, Dans les salons, sous les tonnelles, S'assemblent pour prendre le thé! C'est un vrai gazouillis d'oiseaux S'égrenant en de frais sourires, Puis, une fusée de rires Et l'on chuchotte de nouveau! Pour avoir une contenance. On a pris de menus travaux; On coud, on brode des rideaux, Tout cela, sans beaucoup d'avance! Pour chacune, le principal, C'est de défrayer la chronique; Ne rien perdre de la critique Est d'un intérêt primordial. La jeune dame du docteur N'a, paraît-il, pas l'heur de plaire; Et, le portrait qu'on en va faire, N'a pas grand'chose de flatteur! Puis, c'est la femme du notaire Qu'on juge sévèrement; Et, l'on se dit tout doucement, Des choses que l'on devrait taire! Les quolibets partent bon train, Comme les balles dans la cible, Et chacun est passé au crible Avec un merveilleux entrain! Il arrive, qu'en jacassant, Souvent, on oublie de boire Le thé qui n'est qu'un accessoire De ce colloque ravissant! Rapidement, le temps a fui; Et, tout à coup, l'on s'en étonne! Six heures! La pendule sonne! Le souper ne sera pas cuit! On se quitte, l'air agité, Craignant que le mari se fâche ; Mais il rit. lui, dans sa moustache. Sachant bien qu'on a pris le thé! 11 juillet 1923. Pierre Ozaire.

L'IMPORTANTE SÉANCE

USTINE, as-tu préparé mes habits pour aller en municipalité?

- Oui, i'v vais.

Dépêche-toi, je n'ai pas envie d'arriver en retard, avec tout l'ouvrage qu'on a... - Mais, mon pauvre Ulysse, quel ouvrage

pouvez-vous tant avoir dans une petite commune comme celle-là?

- Voilà bien les femmes !... On travaille sans

lever le nez du commencement à la fin. Et puis, ce soir, on a une séance particulièrement impor-

Ulysse, tout en parlant, avait enfilé un pantalon propre et une blouse fraîche. Il avait pris le mouchoir que sa femme lui tendait, et était parti à grandes enjambées du côté de la maison de commune.

Dans la chambre de municipalité, trois de ces messieurs étaient déjà rassemblés, Auguste, qui, par habitude s'appuyait du dos contre le poêle froid, et Gustave et François qui envoyaient au plafond la fumée de leurs pipes. Le régent et secrétaire communal était là aussi, à califourchon sur un banc au bout duquel était assis, les mains à plat sur les genoux, Justin, l'huissier.

- Bonsoir, messieurs, dit Ulysse en entrant,

je me croyais en retard, mais le syndic n'est pas là.

- Non, dit Auguste, notre syndic n'est jamais tant pressé.

— On a le temps, dit François, on n'est pas encore aux moissons.

- On pourrait peut-être faire comme la municipalité de St-Sulpice, insinua Gustave.

— La municipalité de St-Sulpice ? interrogea

le régent.

- Vous ne savez pas l'histoire ?... je croyais que tout le canton la savait. A St-Sulpice, un municipal était mort peu avant les élections, alors le secrétaire (je crois bien que c'était le régent) a écrit au préfet pour lui demander si la municipalité ne pourrait pas marcher à quatre jusqu'aux élections... Le préfet leur a répondu qu'il n'avait rien contre, mais qu'il leur conseillait de se redresser de temps en temps.

Le régent, qui n'avait jamais entendu l'histoire, rit, les autres, qui l'avaient entendue cent

fois, rirent aussi.

Voilà le syndic, dit Gustave.

Le syndic entrait en effet.

- Bonsoir, dit-il, je suis en retard, quoi ? Ma foi, dit Auguste, tu nous a fait dro-

guer un moment... d'où sors-tu? Au moment où je partais, le gros Lévy est arrivé pour une vache castrée qui n'a presque

plus de lait. - Ta grosse rouge?

- Oui... Une bête qui vaut huit cents francs comme un centime, il m'en a offert six cents... Mais il veut assez arriver aux huit cents, je ne suis pas pressé.

- Oh, le gros Lévy n'est pas le plus ravaudeur de la bande... A propos de vaches, il en est arrivé une dròle à Arnex de Sotterens. Il avait une génisse à vendre, qu'il voulait mener à la foire, mercredi, donc... Lundi, voilà son cousin Chabray qui passe chez lui, ils font un tour à l'écurie. Arnex lui montre la bête. L'autre tout de suite, voit qu'il y avait un bon coup à faire... Qu'est-ce que tu veux aller exprès à la foire pour cette bête, qu'il lui fait, ça te fera des frais, du temps perdu... vends la moi, je t'en donne onze cents, je te garantis que tu n'en tireras pas

un centime de plus à la foire... L'autre réfléchit, ferraille un moment. A la fin, ils tombent d'accord pour onze cent vingtcinq. Le lendemain, le fin Chabray mène la bête à la foire... Crac, en arrivant, douze cent cinquante.... Naturellement, il n'est pas venu s'en vanter à son cousin, mais la femme à Arnex l'a appris au marché, je ne sais pas comment. Elle est revenue dans une colère à tout casser. Elle a traité son mari de taborniau, tout le diable et son train. Il paraît qu'au lit encore, elle l'agonisait tellement qu'à la fin, il a pris ses clic et ses clac, pour aller dormir à l'écurie.

— Ça ne m'étonne pas, dit Gustave, elle est bien la fille de sa mère... Tu l'as connue, Auguste, l'Henriette Gilly?

Non, pas bien.

— Que oui... une petite femme mince comme un courant d'air qui menait son monde à la baguette. On lui disait « la Bise », à cause qu'elle courait toujours.

Ah oui, je m'en rappelle... mais je croyais que sa fille avait marié le fils à Mitaine.

· Oui, mais elle en avait trois, de filles... l'Henriette, qui a donc marié Arnex, la Jeanne, qui a marié le fils à Mitaine, et la Caroline, celle qui jouait tant bien à la soirée de la gymnastique, à Sotterens.

- Ah! c'est celle-là, dit François... une jolie bouèbe.

- Je te crois, qu'elle est jolie, mais ne va pas t'y crocher, c'est du tout véreux, c'est elle qui portera les culottes.

Le syndic, cependant, d'un pli qu'il avait apporté, sortait deux ou trois paperasses.

- Qu'est-ce qu'il y a au programme ? demanda Ulysse en bâillant.

Le visage du syndic s'assombrit,

— Il y a, dit-il, une demande de secours d'un certain Amédée Gintroz... avez-vous une

idée qui c'est?

Ma foi, dit Auguste, en fait de Gintroz hors de la commune, il y a le fils à Alphonse, qui est garde-frontière, et puis l'avocat, le fils à l'ancien préfet, mais ça m'étonnerait que ce soit lui qui demande des secours...

- Mais, dit Ulysse, moi je sais bien qui c'est, Amédée Gintroz, c'est le fils à Gâbet.

— Le fils à Gâbet, dit François, est-ce que Gâbet était un Gintroz?

- C'est sûr le propre fils au vieux Marc qui demeurait dans cette petite renfonce, là où Alexis a fait son poulailler.

- Oui, oui, dit Gustave, je me rappelle de Gâbet, à présent... Çà ne m'étonne pas qu'il soit à la commune et ses enfants aussi, avec la femme qu'il avait, une gourmande qui se mettait à faire des bricelets, pas plus tôt que son homme avait tourné les talons.

— D'où sortait-elle ? elle n'était pas d'ici ?

- Non, dit Ulysse, c'était une Suchy d'Ecottens... Il paraît qu'elle avait deux ou trois sous, mais le pauvre Gâbet aurait mieux fait d'en prendre une sans chemise, qu'une pareille gas-

- Mais, fit Gustave, il trinquait joliment, Gâbet.

- Oh, si on veut, mais ce n'est pas ça qui l'aurait mis en bas s'il avait eu une femme de sorte.

Les quatre municipaux et le syndic, pendant un moment, s'indignèrent contre les femmes qui mettent les maisons en bas à force de manger des bricelets puis Ulysse demanda:

- Alors, ce fils Gâbet, qu'est-ce qu'il veut ? - Je m'en vais vous lire sa lettre, dit le syndic qui la tenait dans ses doigts, et il commenca:

Ecottens, le dix-sept avril.

A la municipalité de Brenens, Monsieur le syndic et messieurs,

Le régent tailla un crayon pour le cas où il y aurait à verbaliser. Les quatre municipaux firent silence. Auguste pensait qu'il avait oublié de pousser le verrou à la grange, François songeait à la fille à l'Henriette Gilly, celle qui jouait si bien la comédie, Ulysse avait une question sur les lèvres, mais il attendait pour la formuler que le syndic ait fini sa lecture... Quant au fils à Gâbet, qu'il fut si pauvre parce que sa mère avait trop mangé de bricelets, et qu'il ait mauvaise santé, peut-être aussi parce que sa mère avait trop mangé de bricelets, ils en étaient peu émus. Ils n'étaient pas le comité d'une société de bienfaisance, ils étaient des municipaux chargés de ménager autant que possible les intérêts de la commune, et les demandes de secours, ils s'en méfiaient toujours, par principe. Le syndic après l'avoir lue sans omettre les salutations, replia la lettre.

- On verra ça la prochaine fois, dit-il. M. le régent, si vous voulez prendre note pour des renseignements...

— Qui est-ce, demanda Ulysse d'un air pensif, qui est syndic à Ecottens?

Le syndic réfléchit.

- Mais, dit-il, c'est John Pétaz... Ne te rappelles-tu pas qu'on a causé avec lui au Comptoir l'année passée ?... il mangeait la fondue avec le député Chappuis.

- Oui, oui, un petit, gras, avec des petits

- Un crâne gaillard, dit Gustave, j'ai fait du service avec lui, il était sergent à la deux... Une fois, dans le canton de Berne...

Le récit fut coupé par un coup frappé à la porte... Justin alla ouvrir et fit entrer un petit garçon qui avait l'air tout effaré.

Le syndic, en le dévisageant, prit un air extrêmement sévère.

- Ah! c'est toi, dit-il, que viens-tu faire ici? Quel bien as-tu fait ?... Allons, réponds.

J'ai été aux cerises, dit l'enfant en trem-

t. - Bougre de crapaud, va!... T'ont-elles au moins fait mal au ventre?